LA REVUE DES AVÉENS
KELAOUENN SANTTEVEIZ
AVRIL
MAI
JUIN
2023
170
saint-ave.bzh

LE BUDGET 2023

SAINT-AVÉ
SANT-TEVE

P6 BUDGET PARTICIPATIF : VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS !
P16-17 LA VILLE MET LES FEMMES À L'HONNEUR
P18-19 ASKORIA FORME AUX MÉTIERS DE LA SOLIDARITÉ

SOMMAIRE

© Michel Jamoneau

© Par Pierre Petit – Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, Domaine public

© Boris Le Gall

INSTANT'AVÉ 4

ACTUALITÉS

Budget participatif : votez pour vos projets préférés ! 6

Les restos du cœur bientôt à Saint-Avé 7

Dossier 8

LE BUDGET 2023

Les dépenses de fonctionnement 10

Trois questions à André Belleguic 11

Les grands investissements 12

LA VILLE À VOTRE SERVICE

Où trouver un défibrillateur sur la commune ? 14

Laurence, Jean-Luc et Boris jardinent sur l'espace public 15

ELLES FONT LA VILLE

La Ville met les femmes à l'honneur 16

ILS FONT LA VILLE

Askoria forme aux métiers des solidarités 18

Bienvenue aux nouvelles entreprises 19

L'association Familles Rurales récompensée 20

Rémi Lecocq-Jestin écrit son premier roman 20

CETTE REVUE EST LA VÔTRE
Si vous souhaitez soumettre une idée de sujet pour la revue de juillet-août-septembre 2023, veuillez adresser vos éléments (texte et photo) avant le 15 mai 2023 au service communication.
Pour signaler un problème de réception de la revue : 02 97 60 70 10 – communication@saint-ave.fr

SAINT-AVÉ SANT-TEVE

Directeur de publication : Anne Gallo / Responsable de la rédaction : Yannick Scanff / Comité de rédaction : Sébastien Le Brun, Nicole Thermet, Morgane Le Roux, Didier Maurice, Yannick Cadiou, Laurent Le Maux, Elisabeth Tusseau / Rédaction : Christelle Lanoë, Manon Laudren, Mélodie Jégouzo, Axel Robin / Charte graphique, conception : Vincent Hélye / Réalisation : Acis&Galaté / Photo couverture : Michel Jamoneau / Impression : Imprimerie Imprigraph - Tirage : 6 300 exemplaires sur du papier PEFC provenant de forêts gérées durablement / Dépôt légal : 1891 -2ème trimestre 2023 / Distribution : Vannes relais.

facebook.com/ville-de saint-ave facebook

P. 20

EXPRESSIONS 21

Saint-Avé,
solidaire et durable

L'Avenir avec nous

EnVie d'un Nôtre Monde

SORTIR À SAINT-AVÉ 22

La sélection des événements
à venir

PRATIQUE 23

Le brûlage des déchets
verts est interdit

Le conseil municipal se réunira le 24 mai. La séance sera retransmise sur Facebook : @Ville de Saint-Avé. Retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal sur : saint-ave.bzh

© A. Hellégouarch - Préfecture du Morbihan

POUR GARDER L'ÉQUILIBRE, IL FAUT MARCHER SUR DEUX JAMBES

Le vote du budget est un temps fort dans la vie de notre commune, car c'est lui qui détermine notre capacité à fonctionner et à investir. Ce sont les deux jambes qui permettent à la collectivité d'avancer, en apportant des services de qualité au quotidien, tout en se projetant vers l'avenir et en préservant le cadre de vie et l'attractivité de notre territoire. Ainsi que vous le constaterez à travers la lecture de ces pages, 2023 va être une année importante car des projets structurants seront poursuivis ou engagés.
Vous l'aurez compris : nous avons la volonté de mener une politique ambitieuse et responsable tout en confortant nos services publics, afin de poursuivre la mise en œuvre de nos engagements de 2020 pour mettre l'humain au cœur de Saint-Avé.

EVIT DERC'HEL EN E BLOM E RANKER BALE ÀR DIV C'HAR

Vot ar budjed a zo ur prantad a bouez e buhez hor c'humun rak doc'h ar vot-se e vo hon ampartiz da vonet mat en-dro ha da bostiñ argant. Get div c'har e c'hell ar strollegezh monet àr-raok ha degas servijoù a galite àr ar pemdez en ur sellet trema an amzer-da-zonet hag en ur ouarn endro beviñ ha hoalusted hon tiriad.
Evel ma welehet goude lenn ar pajennoù-mañ e vo 2023 ur blezad a bouez dre ma vo kendalc'het pe kroget get raktresoù bras.
Evel ma ouiit bremañ, ni a venn kas ur politikerezh ivoulek ha kiriek da benn dre greñvaat hor servijoù publik, evit kenderc'hel da lakat e pleustr ar pezh hor boa grataet gober e 2020 e-sell da lakat mab-den e-kreiz Sant-Teve.

Anne Gallo
Maire de Saint-Avé
Maerez Sant-Teve

© Marc Lecuyer

43ème édition de la Route Bretonne

Le départ de la course cycliste la Route Bretonne a été donné à Grand-Champ le 26 février dernier. De nombreux coureurs se sont défiés sur le circuit. C'est finalement Emmanuel Morin de l'équipe CIC-U Nantes Atlantique qui s'est imposé à l'arrivée à Saint-Avé. Supporters des équipes, passionnés de cyclisme et curieux étaient présents pour encourager les sportifs. Merci aux associations Cyclo de Saint-Avé, Véloce vannetais et le comité des fêtes pour l'organisation de cet événement.

© Michel Jamoneau

Les travaux du pôle sportif ont démarré

Les travaux de terrassement ont lancé la première phase de construction du pôle sportif, en novembre dernier. Ils comprennent la création de terrains de football, d'un stade d'athlétisme, d'un club-house, de vestiaires et parking. La livraison de la première phase est prévue en septembre 2024.

Un projet d'éducation artistique avec le festival Prom'nons nous

Le festival Prom'nons nous s'est ouvert avec le spectacle *Gourmandises ou il faut beaucoup aimer la vie*, par la Cie Les Bas-bleus, au Dôme. En lien avec le spectacle et en partenariat avec l'agglomération, les élèves de l'institut médico-professionnel de Saint-Avé ont rencontré des agriculteurs et producteurs du territoire et ont participé à des ateliers de création artistique.

© GMVA

Mission réussie pour le TélAvéthon

Au mois de février, le bureau du TélAvéthon a annoncé la somme récoltée en décembre à l'occasion du Téléthon. Elle s'élève à 7 152 € ! Une belle réussite liée à l'investissement des associations, des entreprises locales et des habitants qui ont répondu présents.

Succès pour le festival Crazy day

Le 23 février dernier, le Conseil municipal des jeunes a organisé son premier festival sur une journée et une soirée. Près de 250 adolescents âgés de 11 à 17 ans ont profité de nombreuses activités : balayette fatale, lasergame, basket, ping-pong, foot... La soirée festive avec le jeune DJ Clem'on a rassemblé, quant à elle, près de 120 jeunes.

Les vœux du maire à la population

Pour marquer ce début d'année, les élus sont allés à la rencontre des Avéennes et des Avéens avec un petit déjeuner. Au détour d'emplettes sur le marché, chacun a pu profiter d'une matinée conviviale et festive en compagnie de la fanfare Ooz Band.

© Alexis Tovétoukhine

© Yves Lamour

Hamon Martin Quintet et Rosemary Standey ambiancent le Dôme

Dans le cadre de l'évènement Regards sur la Bretagne, Le Dôme a proposé une soirée musicale avec le Hamon Martin Quintet et Rosemary Standley en invitée. Ce spectacle a fait salle comble avec 400 spectateurs !

© Anaïs Marchais / Amandine Poirier

BUDGET PARTICIPATIF : VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS !

31 habitants ont répondu à l'appel à projets lancé par la Ville dans le cadre de la seconde édition du budget participatif. 15 projets ont été estimés réalisables par le comité de suivi et sont désormais soumis au vote des Avéennes et des Avéens.

LES PROJETS SOUMIS AU VOTE

- Projet n°1 : Espace nature et jeux à Kerozer
- Projet n°2 : Station de réparation et de recharge de vélos électriques
- Projet n°3 : Aire de jeux d'escalade
- Projet n°4 : Installation de bancs en différents endroits de la commune
- Projet n°5 : Installation de plans de ville dans les quartiers
- Projet n°6 : Mise en place de but de foot avec filets rue Paul Gauguin
- Projet n°7 : Aire de jeux et de rencontre rue Jules Verne
- Projet n°8 : Parcours planétaire au bois de Kerozer
- Projet n°9 : Aire de pique-nique sur le circuit des Moulins
- Projet n°10 : Parc de street work-out ou nature work-out
- Projet n°11 : Boîte aux lettres pour les aînés, place de l'Hôtel de Ville
- Projet n°12 : Structure sportive et collective en centre-ville
- Projet n°13 : Espace convivial et de détente au parc Altenwalde
- Projet n°14 : Espace de jeux et de convivialité à Saint-Michel
- Projet n°15 : Aire de jeux inclusive

Le ou les projets qui récolteront le plus de votes seront réalisés dans un délai d'un à deux ans.

VOTE

Comment voter ?

Le vote se déroule du 1er au 16 avril 2023 :
- En ligne sur **jeparticipe.saint-ave.bzh**
- Par bulletin, via des urnes à disposition dans les services municipaux : mairie, médiathèque, maison de l'enfance, L'albatros, maison des jeunes et Ehpad.

Tous les habitants âgés de 11 ans et plus peuvent voter et choisir jusqu'à trois projets.

Annonce des résultats

Le dépouillement et l'annonce des résultats aura lieu jeudi 4 mai 2023 à 16h, salle des mariages, en mairie. Les résultats seront annoncés à 18h.

FOCUS SUR LES DEUX PROJETS LAURÉATS DE LA 1ÈRE ÉDITION

Jacques Lasne, porteur du projet « Espace sport-santé », avec Stéphanie Le Tallec, conseillère municipale.

L'espace sport-santé
L'espace sport-santé est composé de six agrès de fitness : un rameur, un duo stepper vélo, un tourniquet traction (accessible aux personnes à mobilité réduite), un skieur de fond, un vélo elliptique. Situé rue Baudelaire, à côté du skate-parc, il est accessible à toutes les personnes de plus d'1,40m.

L'aire de jeux à Beau Soleil
Le projet consiste à mettre à disposition un espace vert, sécurisé par une clôture, destiné à tous les publics, pour des activités de loisirs ou tout simplement pour se rencontrer. L'espace engazonné sera équipé de bancs, de deux buts de foot et d'un panier de basket. Il y aura également un terrain de boules. L'ensemble sera livré à l'été 2023.

Qu'est-ce que le budget participatif ?

Le budget participatif, c'est 50 000 € alloués annuellement par la Ville de Saint-Avé pour réaliser les projets participatifs d'intérêt général proposés et votés par les habitants. Un ou plusieurs lauréats peuvent être choisi(s) chaque année dans le respect de cette enveloppe budgétaire.

© ekum

LES RESTOS DU CŒUR BIENTÔT À SAINT-AVÉ

Un bâtiment spécialement dédié à l'association des Restos du Cœur sera bientôt construit dans la zone de Saint-Thébaud. Ce projet est porté par Golfe du Morbihan – Vannes agglomération, en concertation avec les Restos du cœur.

Ces nouveaux locaux, de plus de 1000m², adaptés aux besoins de l'association, offriront un cadre spacieux et lumineux pour accueillir et accompagner les personnes en difficulté, mais aussi pour stocker et distribuer les nombreuses denrées qui sont acheminées chaque semaine. L'action de l'antenne de Vannes s'intensifie d'année en année : en 2022, les 160 bénévoles ont distribué près de 590 000 repas aux bénéficiaires du territoire de l'agglomération !

Le bâtiment aura également l'avantage d'être facilement accessible puisqu'il sera doté d'un grand parking pour voitures et vélos et qu'il se situera sur les itinéraires des lignes de bus 4 et 7 du réseau Kicéo. Le coût estimé des travaux s'élève à 1 725 000 € HT (valeur octobre 2022). Comme c'est déjà le cas pour le bâtiment qu'occupe actuellement l'association à Vannes, les Restos du Cœur deviendront locataires de l'espace de Saint-Avé. La construction démarrera cet automne pour une livraison prévue en septembre 2024.

Une troisième fleur pour Saint-Avé !

La Ville de Saint-Avé vient d'obtenir une 3ème fleur dans le cadre du label « Villes et Villages Fleuris » ! Une récompense pour l'engagement de la Ville en faveur de la préservation et la reconquête de la biodiversité sur les espaces publics, l'amélioration de la qualité de vie, du fleurissement et du paysage.

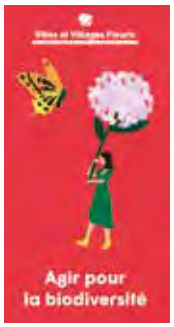

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME SE POURSUIT

La Ville a engagé, en mars 2022, la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU). L'étape du diagnostic du territoire et son évolution a permis de mettre en lumière les enjeux pour le développement de la commune.
La commune travaille actuellement sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Document stratégique, il est la pièce maitresse du PLU. Il fixe les orientations du projet en matière d'environnement et d'urbanisme, de développement économique et social, et des objectifs de modération de consommation des espaces naturels et agricoles, conformément à la loi climat et résilience en matière de sobriété foncière.

› Le PADD sera présenté à la population à l'occasion d'une réunion publique, mardi 20 juin 2023 à 20h, à l'Espace Jean Le Gac, avant d'être débattu en Conseil municipal.

PRATIQUE

Retrouvez toutes les étapes de la révision du PLU sur saint-ave.bzh
Un registre de concertation est à disposition du public à l'accueil de la mairie. Toute personne peut écrire au Maire, par mail ou par courrier, au sujet de la révision du PLU.

Zone bleue : des disques disponibles en mairie

Saint-Avé dispose de plusieurs places de parking dites « zones bleues » dans le centre-ville. Elles favorisent le stationnement à proximité des commerces et services en permettant une rotation des véhicules. Une zone bleue autorise le stationnement gratuit d'une durée d'1h30 maximum, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 9h à 12h (sauf jours fériés). Pour y stationner, le disque bleu est obligatoire. Vous pouvez dès à présent vous en procurer, gratuitement, à l'accueil de la mairie.

4 300

C'EST LE NOMBRE DE PASSEPORTS ET DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ DÉLIVRÉS EN 2022 À SAINT-AVÉ.

Dossier famille

Inscriptions pour les vacances, les mercredis, la garderie, la cantine… Comme chaque année, les familles sont invitées à actualiser le dossier famille. Il peut être complété et validé en ligne avant le 1er juin 2023. Pour celles et ceux ayant déjà renseigné leur e-mail à l'espace famille, un lien leur sera adressé mi-mai. Les familles faisant la démarche pour la première fois sont invitées à se rapprocher de l'Espace famille.

Espace Famille
02 97 60 60 75
espace.famille@saint-ave.fr

Dossier

LE BUDGET 2023

Le budget adopté par le Conseil municipal en mars s'inscrit dans la continuité des engagements du mandat, tout en tenant compte du contexte économique et international particulièrement tendu.

© Michel Jamoneau

L'ensemble des budgets de fonctionnement
de la commune en 2023
13,4 M€

L'ensemble des budgets d'investissement
de la commune en 2023
14,5 M€
(dont 12,5 M€ pour les projets d'équipement)

Le montant des budgets de fonctionnement
du CCAS, Saad, Ehpad en 2023
4,9 M€

Les dépenses d'équipement de la Ville
ont été financées, en 2022, à
55 % par des ressources propres **ET** **45 %** par des subventions

L'évolution des dépenses* de fonctionnement
entre 2022 et 2023
+3,9 %
(budget principal de la Ville)
* Réelles

Le montant de la dette
par habitant s'élève à
124 €
au 31 décembre 2022.
Pour les communes de même strate en Bretagne (de 10 à 15 000 habitants) la dette s'élevait à 799 € en 2021.

La Ville de Saint-Avé, comme l'ensemble des collectivités territoriales, doit construire son budget dans un contexte particulièrement incertain, sortant à peine de la crise sanitaire pour entrer dans une période inflationniste.

Une gestion responsable

Le budget 2023 vise à garantir la qualité des services publics tout en maîtrisant les dépenses, de façon à conserver la dynamique des investissements et maitriser la fiscalité. Dans le respect de ces objectifs, le budget 2023 s'équilibre à 28 millions d'euros (budget principal et budgets annexes).

La poursuite des investissements

Les dépenses d'investissement s'inscrivent dans une programmation pluriannuelle. Cet outil permet de programmer les travaux, rénovations et achats d'équipement sur les années à venir. Ce document de prospective peut être réajusté chaque année en fonction de l'évolution de la situation financière.
La programmation pluriannuelle prévoit un volume global d'investissement d'environ 30 millions d'euros entre 2023 et 2026. Elle comprend, pour 2023, les projets structurants, notamment : la construction du pôle sportif à Kerozer, les opérations de voirie, la création d'un nouvel accueil périscolaire dans l'ancienne école Jules Ferry.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux charges de gestion (achats de matériel et fournitures, énergie, contrats d'entretien et prestations de services, frais de personnel) nécessaires à la mise en œuvre des services publics auprès des Avéennes et des Avéens. Elles s'élèvent à 18,4 millions d'euros pour l'ensemble des budgets de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale, de l'Ehpad et du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

3 % SOLIDARITÉ, SANTÉ

Mise en œuvre de l'action sociale (accueil et accompagnement des bénéficiaires, gestion de l'aide sociale) ; animation dans le domaine de la solidarité ; subventions aux associations avéennes qui œuvrent dans le domaine de la solidarité et de la santé.

0,2 % INTÉRÊTS D'EMPRUNTS

21 % PRESTATIONS À LA POPULATION ET PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Accueil, état-civil, police municipale, finances, ressources humaines, communication, informatique…

1,6 % AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Gestion du parc immobilier professionnel : location de bureaux et d'ateliers relais ; participation à l'animation commerciale par le biais de la subvention à l'Union des entrepreneurs de Saint-Avé.

9,2 % CULTURE ET SPORT

Action culturelle : saison culturelle du Dôme et de la médiathèque Germaine Tillion, école municipale de musique, Jeudis de l'été ; entretien des équipements sportifs.

27 % PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

Accueil et accompagnement des enfants de 0 à 17 ans : crèche, Relais Petite Enfance, Lieu d'accueil enfants parents, accueil de loisirs, accompagnement à la parentalité, restaurant scolaire, garderie, écoles…

16,1 % AMÉNAGEMENT URBAIN

Gestion et entretien des bâtiments communaux, éclairage public, propreté urbaine, gestion et entretien des espaces verts, préservation de la biodiversité, opérations d'aménagement.

21,8 % PERSONNES ÂGÉES

Ehpad - Résidence du Parc, service d'aide à domicile, domicile partagé, portage de repas.

© Michel Jamoneau

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE

Les recettes de fonctionnement réelles du budget principal s'élèvent à 12,6 M€. Elles comprennent les impôts, le paiement des prestations des services par les usagers et les dotations.
La hausse des coûts des matières premières (nourriture, entretien) est répercutée sur les tarifs des services municipaux qui connaissent une augmentation de 7 %, en lien avec l'inflation en 2023.
Les taux d'imposition n'ont pas évolué depuis 2009. Une revalorisation forfaitaire des bases locatives, décidée par l'État, a lieu tous les ans et est indexée sur l'inflation depuis deux ans. Elle s'élève à 7,1 % en 2023 et s'appliquera à tous au niveau national.

© Michel Jamoneau

3 QUESTIONS À

André Belleguic

Maire-adjoint chargé de la gestion financière, des ressources humaines, de la tranquillité et la sécurité publiques

QUELLE EST LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE ?

La situation est bonne. La dette par habitant s'élève à 124 €, ce qui est bien inférieur à la moyenne des villes de même strate, au niveau régional (environ 800 € en 2021). Après une période compliquée liée au Covid, nous rentrons dans une phase d'incertitude au niveau économique, avec une hausse importante des dépenses d'énergie et d'alimentation (+20 % pour la commune en 2022), et l'augmentation notoire des frais de personnel (liée à la revalorisation du point d'indice et du Smic). La Ville doit ainsi faire face à une augmentation plus rapide des dépenses que des recettes, avec pour conséquence la baisse de la capacité d'autofinancement. La commune pourrait avoir recours à l'emprunt dans le courant de l'année.

COMMENT LA VILLE S'ADAPTE-T-ELLE À CE CONTEXTE PARTICULIER ?

Les services municipaux sont vigilants sur les dépenses et en recherche constante d'optimisation des coûts. Plusieurs mesures sont mises en place pour maitriser les dépenses, malgré la hausse des prix (plan de sobriété énergétique, diagnostic énergétique des bâtiments). Parallèlement à l'aménagement du nouveau pôle sportif, la Ville maintient le niveau des investissements pour garantir une qualité de service dans tous les domaines (enfance, jeunesse, culture, etc.) et assurer l'entretien des bâtiments et de la voirie.

QUELLES SONT LES MESURES PRISES POUR CONTENIR L'IMPACT DE LA HAUSSE DES COÛTS DE L'ÉNERGIE DANS LES ANNÉES À AVENIR ?

En 2023, la Ville réalisera plusieurs études pour développer les énergies photovoltaïques : sur la toiture et le parking (ombrières) du nouveau pôle sportif (autoconsommation), et sur le site de l'ancienne carrière de Liscuit (ferme photovoltaïque). Ces projets visent à la fois les enjeux financiers et environnementaux auxquels nous devons répondre.

LES GRANDS INVESTISSEMENTS

12,5 millions d'euros d'investissement sont programmés pour des équipements, projets engagés ou à venir. Tour d'horizon des investissements majeurs prévus par la Ville pour 2023.

PÔLE SPORTIF DE KEROZER

La construction du pôle sportif de Kerozer a démarré fin 2022. Le projet prévoit l'aménagement, rue Jacques Brel, d'équipements de plein air et de salles de sports. Les travaux se dérouleront en deux phases. Une première phase comprend la création d'un pôle football, athlétisme, vestiaire, tribune et clubhouse, d'ici 2024. La seconde phase concerne la réalisation d'une salle multisports ainsi qu'un pôle sports de raquette. Les partenaires financiers du projet sont l'État (DETR, DSIL), la Région Bretagne, le Département du Morbihan, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, la Fédération Française de Football.

7 075 000 €
en 2023

© Michel Jamoneau

27 000 €

AMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLES

L'aménagement des cours des écoles publiques, dans le cadre du projet de cours régulées, se poursuit. Ce projet vise à créer des espaces dédiés aux différentes activités (ballon, jeux, activités calmes) pour permettre à chaque enfant de trouver sa place et faire de la cour un lieu agréable pour tous. En 2023, les dépenses concernent le marquage des différentes zones et l'installation d'une structure d'escalade dans la cour de l'école Anita Conti.

© Michel Jamoneau

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La Maison des jeunes continue de faire l'objet de travaux de rénovation avec le changement des ouvertures. Des travaux de rénovation sont également programmés à la Maison de l'enfance et à l'Hôtel de Ville.

148 000 €

RÉNOVATION DES AIRES DE JEUX

Une enveloppe de 54 000 € est allouée à la rénovation des aires de jeux de la commune. Elle porte notamment sur la réfection des sols, particulièrement impactés par la canicule de 2022, et sur la rénovation des cordages de la toile d'araignée située parc Altenwalde, derrière la cantine.

54 000 €

© Michel Jamoneau

RÉHABILITATION D'UNE MAISON POUR ACCUEILLIR UN NOUVEAU COMMERCE EN CENTRE-VILLE

La Ville achètera une maison, située rue du 5 août 1944, auprès de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, pour y installer un commerce. Le montant du budget comprend le rachat, la réhabilitation et la réalisation d'une extension à l'arrière de la maison. Ce projet s'inscrit dans les objectifs du projet Cœur de ville, visant à conforter l'offre commerciale et de service du centre-ville.

400 000 €

© Michel Jamoneau

730 000 €

EXTENSION DU RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION

La Ville prévoit une première phase d'extension du réseau de vidéoprotection autour de l'Hôtel de Ville et de la place François Mitterrand.

25 000 €

UN NOUVEL ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DANS L'ANCIENNE ÉCOLE JULES FERRY

Afin d'améliorer l'accueil des enfants pendant la garderie, le bâtiment Jules Ferry, situé rue du 5 août 1944, va faire l'objet d'un réaménagement comprenant la construction de nouvelles salles. Le bâtiment rénové sera destiné à l'accueil des enfants sur les temps périscolaires. En effet, la hausse importante de la fréquentation a fait apparaitre le besoin d'augmenter la capacité d'accueil de la garderie. D'autres locaux seront mis à disposition des associations qui occupent actuellement ce bâtiment.

DÉVELOPPER ET VALORISER L'OFFRE CULTURELLE

La Ville fera l'acquisition de mobilier et d'un fonds de jeux de société dans le cadre du projet de ludothèque. Afin de mieux faire connaitre l'offre culturelle de la médiathèque, la salle de spectacles et la future ludothèque, et pour renforcer son attractivité, le centre culturel le Dôme se dotera d'une nouvelle identité visuelle et d'un site internet. Enfin, l'aménagement intérieur de la médiathèque sera modernisé.

148 000 €

© Michel Jamoneau

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE

L'enveloppe allouée aux travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie s'élève à 303 000 €.

303 000 €

© Archive 2016

134 000 €

LISCUIT : UN PROJET D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Afin d'accroitre la production d'énergies renouvelables, la Ville souhaite développer un projet d'énergie photovoltaïque sur le site de l'ancienne carrière de Liscuit. En 2023, le budget concerne la réalisation d'une étude d'impact et le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la Ville dans le montage du projet.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Des études pour le développement de la production d'énergie photovoltaïque sur la commune (pôle sportif) et d'autres sources d'énergie en centre-ville (réseau de chaleur) de même qu'une étude pour la réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux sont prévues.

52 000 €

Lors d'un arrêt cardiaque, la première chose à faire est d'appeler les secours (numéro 112, 15, 18 et 114 pour les personnes malentendantes).

OÙ TROUVER UN DÉFIBRILLATEUR SUR LA COMMUNE ?

Vous les avez peut-être déjà remarquées ? Ces petites boites fixées aux murs, à proximité des lieux accueillant du public, sont des défibrillateurs automatisés externes (DAE). Lors d'un arrêt cardiaque, leur utilisation permet d'assister une personne en danger avant l'arrivée des secours.

10 défibrillateurs à Saint-Avé

La ville de Saint-Avé a installé trois nouveaux défibrillateurs situés au boulodrome, à la maison du bois à Kerozer et sur la place Notre-Dame du Loc, à proximité des toilettes publiques.
En tout, 10 défibrillateurs sont situés sur la commune, dans les équipements municipaux et endroits les plus fréquentés.

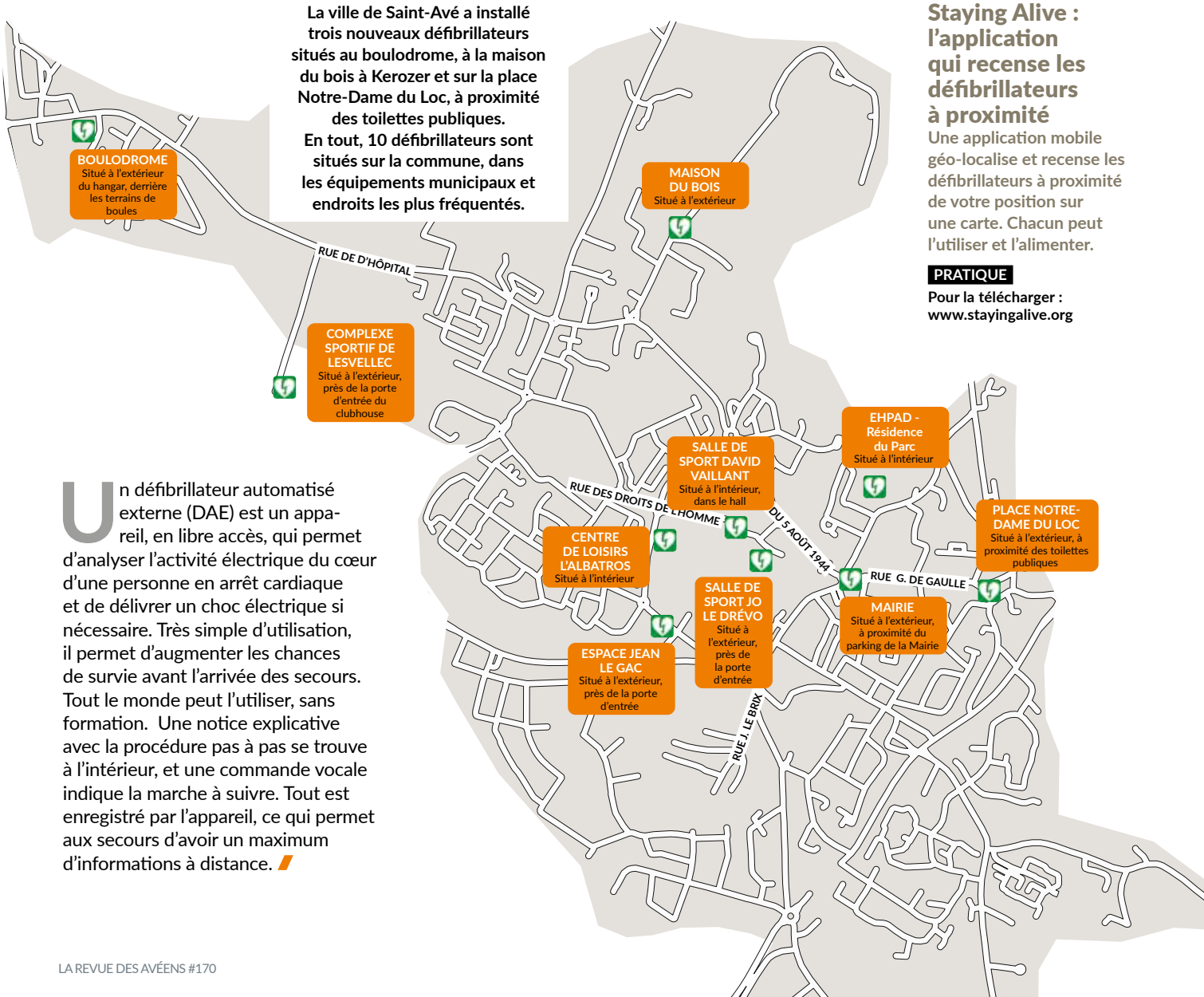

Staying Alive : l'application qui recense les défibrillateurs à proximité

Une application mobile géo-localise et recense les défibrillateurs à proximité de votre position sur une carte. Chacun peut l'utiliser et l'alimenter.

PRATIQUE

Pour la télécharger : www.stayingalive.org

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil, en libre accès, qui permet d'analyser l'activité électrique du cœur d'une personne en arrêt cardiaque et de délivrer un choc électrique si nécessaire. Très simple d'utilisation, il permet d'augmenter les chances de survie avant l'arrivée des secours. Tout le monde peut l'utiliser, sans formation. Une notice explicative avec la procédure pas à pas se trouve à l'intérieur, et une commande vocale indique la marche à suivre. Tout est enregistré par l'appareil, ce qui permet aux secours d'avoir un maximum d'informations à distance.

LAURENCE, JEAN-LUC ET BORIS JARDINENT SUR L'ESPACE PUBLIC

Le permis de végétaliser permet aux habitants d'investir une parcelle appartenant à la commune pour la fleurir, la transformer en potager, y faire pousser des plantes aromatiques… Depuis son lancement l'année dernière, neuf Avéennes et Avéens ont obtenu leur permis.

Jean-Luc Pedrono fait pousser pommes de terre et potimarrons

Jean-Luc a investi un espace vert de près de 20 m². Potimarrons, butternuts et pommes de terre poussent désormais à deux pas de chez lui. *« J'aime le jardinage et voir les plants pousser ! »* confie Jean-Luc, installé depuis presque 30 ans à Saint-Avé. Ce passionné, jardinier autodidacte, utilise également l'intégralité de son jardin pour son potager. *« J'aime savoir ce qu'il y a dans mon assiette »*. D'ici la prochaine récolte, qu'il partagera avec sa famille et ses voisins, Jean-Luc se laisse la possibilité d'investir différemment le lieu. *« J'aime bien le changement. J'ai une sœur passionnée de fleurs et j'ai moi-même obtenu un prix lors du concours des maisons fleuries. Alors pourquoi ne pas faire pousser des fleurs à cet endroit ! »* conclut-il.

Laurence Onillon rêve d'un jardin partagé

Laurence cultive des potimarrons et des fleurs le long du mur de son jardin. *« Je trouve cette initiative géniale ! L'objectif n'est pas d'avoir un grand espace ou de participer à un concours du plus bel endroit, mais de faire évoluer notre mode de vie en ville »*, introduit-elle. *« J'aimerais revenir à l'esprit des communs de village. Que chacun ose prendre ses bottes et aller bêcher, sans compétence ou moyen particulier »*. Pour Laurence, l'important est de créer du lien social, de la convivialité et de partager un espace que chacun puisse investir. *« Je pense surtout aux personnes en appartement. Ce permis leur offre la possibilité de cultiver de manière collective »* poursuit-elle. *« Mon rêve serait qu'une foire aux plantes voie le jour, pour que chacun puisse échanger des plants et bonnes pratiques en matière de jardinage »*.

Boris Le Gall embellit un bout de son quartier

Boris va fleurir une parcelle de 8m² le long d'un trottoir face à sa maison. Cet architecte paysager a été séduit par le concept du permis de végétaliser. *« J'ai choisi cet emplacement, autour du bloc de boîtes à lettres, pour attiser la curiosité des voisins et leur donner envie de participer ! »*. Il va y planter un assortiment de plantes, majoritairement des fleurs mellifères avec un intérêt pour les insectes, les oiseaux ou les humains : gingembre, tournesol, coquelicot, sauge, verveine, lavande, taro… *« Je veux montrer la diversité des formes et variétés des fleurs. C'est esthétique et beaucoup de choses peuvent être réalisées sur un petit espace »*, poursuit-il. Cerise sur le gâteau, une grainothèque en libre-service sera installée à côté des boites à lettres.

LE PERMIS DE VÉGÉTALISER

Le permis de végétaliser est une démarche participative initiée par la Ville de Saint-Avé. Les habitants sont invités à embellir leur cadre de vie en végétalisant l'espace public, notamment les pieds d'arbres, les pieds d'immeubles, les pelouses en pied de murs, les trottoirs… Les jardiniers s'engagent à entretenir régulièrement l'espace, à n'utiliser que des outils manuels de type pelle, binette ; et n'utiliser ni désherbant ni pesticide.

Comment demander son permis de végétaliser ?

Il est possible de demander son permis à tout moment en remplissant un formulaire papier à l'accueil de la mairie ou en ligne sur ***saint-ave.bzh.***

LA VILLE MET LES FEMMES À L'HONNEUR

Olympe de Gouges, Julie Daubié, Anita Conti, Germaine Tillion, Simone Veil. À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, qui a lieu le 8 mars, la Ville met à l'honneur des citoyennes au destin d'exception, dont plusieurs équipements publics portent le nom.

Olympe de Gouges

Pionnière du féminisme

Née en 1748 à Montauban, Olympe de Gouges est une femme de lettres. Héroïne de la Révolution Française, elle est considérée comme l'une des premières féministes. Femme politique et polémiste, elle a également milité pour l'abolition de l'esclavage et contre toute forme de dictature. Auteure de nombreux romans et pièces de théâtre, Olympe de Gouges rédige son écrit le plus célèbre, Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, en 1791. Il reste l'un des grands textes fondateurs du féminisme moderne, dont l'article 1er proclame : *« La femme naît libre et demeure égale en droits à l'homme. »*

Elle est engagée pleinement dans les débats de la Révolution. Accusée d'attenter à l'indivisibilité de la République, elle est condamnée à mort et exécutée en 1793. Elle est alors la deuxième femme guillotinée après Marie-Antoinette à laquelle elle avait dédié sa déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.

Son nom est associé à la salle des mariages de la mairie de Saint-Avé.

© Par Pierre Petit – Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, Domaine public.

Julie Victoire Daubié

Première bachelière de France

Julie Victoire Daubié est née en 1824 dans les Vosges. Orpheline de père très jeune, elle se trouve vite confrontée à la misère de la condition ouvrière. Elle décide à 13 ans de devenir institutrice. Douée pour les études, elle obtient le « certificat de capacité », c'est-à-dire un brevet d'enseignante en 1844. Après avoir étudié le grec et le latin avec son frère abbé, elle présente sa candidature au baccalauréat à l'Université de Paris. Mais elle est refusée au prétexte qu'elle « ridiculiserait le ministère de l'Instruction publique ». Elle essuie le même refus auprès du recteur d'Aix-en-Provence. Ce n'est qu'après un an de démarches qu'elle finit par s'inscrire à Lyon, arguant du fait qu'aucune loi n'interdit aux femmes de se présenter à cet examen. Elle obtient son baccalauréat en août 1861. Elle décroche une licence de lettres en octobre 1871 et se prépare au doctorat. Elle souhaite devenir professeure, mais elle meurt en 1874. Julie Daubié fut aussi journaliste engagée et avant-gardiste au sujet des droits de la femme et de la lutte contre les discriminations. Outre son combat pour leur accès à l'enseignement et à la vie professionnelle, elle se préoccupa de l'égalité salariale et a milité pour le droit de vote des femmes.

Une école publique de la commune porte le nom de Julie Daubié.

Anita Conti

Première femme française océanographe

Une école publique de la commune porte le nom d'Anita Conti.

Anita Conti est née à Ermont en 1899. Écrivain, photographe, cinéaste, biologiste, elle fait partie de ces personnages d'exception qui ont traversé le XXe siècle en aventurière passionnée et libre.
Relieuse d'art de talent, ses passions pour les océans et la photographie l'emporteront. Elle parcourt les mers, publie des reportages sur les piètres conditions sanitaires des parcs à huîtres, des réflexions sur la surexploitation des océans. *« Nous sommes les gérants, fugacement passagers, de terres, d'airs et d'eaux qui devront nourrir les foules de l'avenir. En conséquence, il faut léguer un domaine correctement entretenu »*, disait-elle à l'époque.
De l'Afrique à l'Islande, du Portugal au Japon, Anita Conti a promené ses carnets de notes, son appareil photo, sa caméra et son entrain sur les pirogues et chalutiers qui sillonnaient les mers… À l'âge de 60 ans, toujours aussi passionnée, elle menait encore des expériences d'aquaculture en Italie. Elle naviguera jusqu'au bout de ses forces, à 70 ans passés. Restée aventurière dans l'âme, elle préférait le présent au passé, amoureuse de *« la vie en marche, même sur le point de mourir »*. Vivre, disait-elle, *« c'est très surprenant. Tout passe, rien ne reste, et c'est ravissant… »*

© Fonds Anita Conti / Archives de Lorient

Chalutier Terre-Neuvas Bois Rosé - portrait d'Anita Conti tenant un guillemot 1952 – 24

Germaine Tillion

Résistante et ethnologue

Germaine Tillion, née en 1907 à Allègre, est une ethnologue française. Animée par une inlassable curiosité, elle a voulu comprendre l'Humain et s'intéresse à toutes les sciences qui peuvent l'y aider. Elle trouve sa voie dans l'ethnologie, discipline alors en plein renouveau. En 1934, elle part en mission pendant six ans en Algérie, dans les Aurès, pour étudier les Berbères Chaouias.
De retour en France, en 1940, elle s'engage dans la résistance. Trahie, elle est déportée avec sa mère dans le camp de Ravensbrück. Dans cet enfer, elle fera preuve d'un courage singulier, écrivant un opéra-bouffe afin de faire surmonter l'horreur du quotidien à ses congénères emprisonnées. Après la Libération, elle repart en Algérie où elle est confrontée à la guerre. Elle va très vite prendre fait et cause pour les pauvres et les droits des femmes. Elle s'oppose à l'utilisation de la torture par l'armée française.
Germaine Tillion est morte en 2008 à Saint-Mandé. Humaniste engagée, Germaine Tillion a milité toute sa vie pour la paix et la défense des droits de l'Homme. Elle est la deuxième femme à devenir grand-croix de la Légion d'Honneur.

La médiathèque de Saint-Avé porte son nom en sa mémoire.

Simone Veil, 1984.

© Rob Croes

Simone Veil

Magistrate, icône de la lutte pour les droits des femmes

Une salle associative de la Ville de Saint-Avé porte son nom en sa mémoire.

Née le 13 juillet 1927, Simone Jacob grandit dans une famille juive à Nice. Elle est déportée à Auschwitz à l'âge de 16 ans, durant la Shoah, où elle perd son père, son frère et sa mère.
A son retour en France, Simone épouse Antoine Veil en 1946, futur entrepreneur et homme politique français. Elle étudie le droit à Sciences-Po et intègre la magistrature. En 1974, elle est nommée ministre de la Santé par le président Valéry Giscard d'Estaing, qui la charge de faire adopter la loi dépénalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Elle apparaît dès lors comme icône de la lutte pour le droit des femmes en France.
Elle est la première présidente du Parlement européen en étant élue au suffrage universel en 1975 et sera fervente promotrice de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne. Elle sera également ministre d'État sous le gouvernement Balladur, siègera quelques années au Conseil Constitutionnel et sera élue à l'Académie française en 2008.
Simone Veil s'est éteinte en 2017 et repose aujourd'hui au Panthéon aux côtés de son mari.

Armelle Audion, directrice adjointe chargée des formations professionnelles et Véronique Allagaert, directrice territoriale, devant les nouveaux locaux d'Askoria.

ASKORIA FORME AUX MÉTIERS DES SOLIDARITÉS

Inaugurée en novembre dernier et située dans le site de l'Etablissement public de santé mentale (EPSM), rue de l'Hôpital, l'école Askoria forme aux métiers de la solidarité, au bénéfice du territoire et de ses habitants.

Née de la fusion de plusieurs établissements bretons de formation aux métiers de l'intervention sociale, Askoria fête ses 10 ans cette année. Cet organisme de formation entend répondre aux mutations économiques et organisationnelles des métiers du champ social et médico-social.

L'école propose des formations diplômantes et qualifiantes dans les métiers de l'accompagnement socio-éducatif, de l'animation sociale et socio-culturelle, de l'insertion sociale et professionnelle, du soutien à la vie quotidienne et dans le champ de la petite enfance et des familles. Le site de Saint-Avé forme particulièrement aux métiers de l'accompagnement et du prendre soin, allant jusqu'au Bac + 2, en formation initiale ou continue, mais aussi accessibles par la voie de l'apprentissage et de la VAE. *« Ce sont des métiers de proximité, porteurs de sens, axés sur l'humain »*, précise Armelle Audion. *« Beaucoup sont passionnés par le travail qu'ils exercent »*.

« Nous travaillons pour former sur des métiers en tension », poursuit Véronique Allagaert. *« Ce sont pourtant des métiers d'avenir car il y a de véritables besoins. À l'heure où les problématiques de recrutement deviennent critiques, où les structures sont confrontées à un manque d'attractivité des métiers et de leur environnement de travail, il est indispensable de s'associer aux acteurs du territoire (employeurs, pôle emploi, pouvoirs publics…) pour redonner du sens aux métiers et améliorer les conditions de travail et l'engagement des salariés »*.

> Nous travaillons pour former sur des métiers en tension »

Un bâtiment flambant neuf

Plus de 1400m² entièrement rénovés sont à disposition des étudiants, dans le cadre verdoyant du parc de l'EPSM. L'aménagement des espaces est une illustration de la pédagogie participative de l'école. Mobilier et salles adaptables aux différents usages, espaces de différentes tailles, salles de simulations techniques… Le bâtiment a été pensé comme un lieu ouvert favorisant les échanges. Des espaces conçus pour l'école digitale permettent aussi aux apprenants de suivre des formations à distance. Mais surtout, ce lieu a été pensé comme un « laboratoire social » permettant de réfléchir, avec les acteurs du territoire, à une « fabrique » des nouvelles solidarités.

PRATIQUE
https://askoria.eu

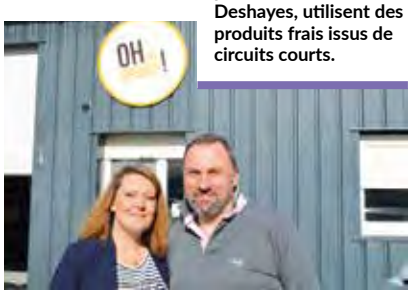

Les brunchs proposés par Céline et Michaël Deshayes, utilisent des produits frais issus de circuits courts.

OH MY BRUNCH !, UN TRAITEUR QUI RÉGALE !

Forts d'une expérience de 25 ans dans l'hôtellerie-restauration, et après un passage au Pays basque, aux États-Unis, à la Rochelle et à Redon, Céline et Michaël Deshayes, traiteurs, viennent de s'installer au sein du parc d'activités de Kermelin. Le couple a rejoint la petite franchise « Oh my brunch ! », spécialisée dans les réceptions privées, comme les retours de mariage ou les anniversaires, et les évènements professionnels, comme les séminaires ou les inaugurations. *« C'est une très belle aventure qui commence ! »* introduit Céline. Dans leur laboratoire fraîchement aménagé, tout est fait maison. *« Nous aimons travailler les produits frais et nous fournir chez les producteurs locaux »*, poursuit-elle. Michaël, aux fourneaux, prépare des brunchs sucrés ou salés, composés d'assortiments de petites pièces variées : brochettes, salades de fruits, mini-burger, bagels… *« Nous proposons une prestation clé en main, avec ou sans service. Il est possible de commander en ligne et de passer prendre la commande à l'atelier de Kermelin »*. Céline et Mickaël proposent d'ailleurs à leurs clients des ateliers smoothies, crêpes ou bar à huitres et se déplacent à 100 km autour de Vannes. *« Nous sommes passionnés et avons une âme d'entrepreneurs ! »*. À terme, les traiteurs prévoient d'embaucher un maître d'hôtel et un cuisinier. *« Nous avons été très bien accueillis dans la région et avons beaucoup de chance d'y être installés »* concluent-ils.

PRATIQUE

29, rue Marcel Dassault – P.A de Kermelin
vannes@ohmybrunch.fr
www.ohmybrunch.fr

Ils s'installent

Émilie Boulvais ouvre sa e-boutique de vêtements

L'avéenne ouvre « Chic en un clic », boutique en ligne de prêt à porter féminin. Elle propose des vêtements, chaussures et accessoires variés et tendance. Chaque début de mois une nouvelle collection est proposée.

Chicenunclic56@gmail.com
www.chicenunclic.fr

Élodie Frémont, diététicienne-nutritionniste

Elodie Frémont accompagne les patients vers une alimentation variée et riche de plaisir et de sens. Elle est spécialisée dans l'accompagnement des patients avec des troubles alimentaires.

4, rue Jean Guyomarc'h
www.elodise-gourmandiet.com
elodie.fremont.diet@gmail.com
06 15 62 72 87

Manon Simon, fondatrice d'Exaequo santé

L'entreprise Exaequo santé, spécialiste du handicap et de la santé, propose aux particuliers de faciliter leur parcours de soin, d'accompagner une reprise d'activité ou reconversion professionnelle.

contact@exaequo-sante.fr - 07 49 79 79 96
www.exaequo-sante.fr

Le Food Truck de crêpes et galettes de Caroline Ruotte

L'avéenne Caroline Ruotte se lance dans une nouvelle aventure avec son food truck « Au Cœur de la Galette ». Elle y propose des crêpes et galettes bretonnes maison, cuisinées avec des produits locaux. Elle se déplace pour des évènements privés et professionnels.

aucoeurdelagalette@gmail.com
07 71 20 89 57
Facebook : Au Cœur de la Galette

ALICE ET RICHARD REPRENNENT LA BOULANGERIE LA MIE AVÉENNE

Alice Dominique et Richard Lahourcade sont les nouveaux propriétaires de La Mie Avéenne.

Alice Dominique et Richard Lahourcade ont repris la boulangerie-pâtisserie « La Mie Avéenne », rue Bossuet, en décembre dernier. Le couple de trentenaires originaire de Picardie s'est installé à Saint-Avé après plusieurs saisons sur l'île d'Houat. *« Nous avons eu vent de la vente de la boulangerie par l'ancien propriétaire qui se fournissait auprès du même meunier que nous »*. Tous leurs produits sont faits maison. Ils ont apporté des spécialités locales, comme la brioche de Houat et la brioche feuilletée, et ont développé la gamme de pains spéciaux. Le rayon snacking, avec sandwichs, pizzas, quiches… reste très fourni. *« Nous développons les produits, tout en gardant les mêmes ingrédients »* poursuit Richard, qui invite les Avéennes et Avéens à venir découvrir les nouvelles recettes. Malgré le contexte économique difficile, en raison de l'inflation des matières premières, Alice et Richard restent attachés à la qualité de leurs produits. Ils travaillent avec une équipe de 13 salariés, dont trois apprentis en boulangerie-pâtisserie et une étudiante en vente.

PRATIQUE

1, rue Bossuet - 02 97 60 73 23
Horaires : du mardi au samedi de 6h30 à 19h20, dimanche de 6h30 à 13h00. Fermé le lundi.

L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES RÉCOMPENSÉE

L'association Familles Rurales est engagée dans les économies d'énergie depuis quinze ans. En novembre 2022, elle a été récompensée par un prix spécial « Sobriété Énergétique » par le Ministère de la transition écologique et la cohésion des territoires, à Paris. Familles Rurales a organisé deux salons de l'habitat durable avant de lancer le concept d'autodiagnostic en 2012. Ce concept vise à accompagner les familles dans l'analyse de la composition thermique de leur habitation, la performance des installations de chauffage et de ventilation et leur consommation d'eau et d'énergie. À l'issue d'un travail commun entre les bénévoles spécialisés dans le domaine des économies d'énergie et les familles, un diagnostic global est formulé. Des préconisations sont alors soumises pour améliorer la consommation d'énergie au sein du foyer. L'association Familles Rurales, en partenariat avec la Fédération Morbihannaise, souhaite étendre ce savoir-faire à d'autres associations du département.

En novembre 2022, l'association Famille Rurales a été récompensée par un prix spécial « Sobriété Énergétique ».

RÉMI LECOCQ-JESTIN ÉCRIT SON PREMIER ROMAN

Rémi Lecocq-Jestin écrit depuis son plus jeune âge des nouvelles, des romans policiers et des romans « feel good ». *« Ma tante m'a rappelé il n'y a pas très longtemps que j'avais participé à un concours de nouvelles au lycée »* se souvient Rémi.
Ce directeur général des services d'une commune morbihannaise décide d'écrire son premier roman il y a quatre ans qui sera publié en janvier 2023 par Donjon Éditions. « Je suis ton père ? » aborde quatre tranches de vie d'une fratrie. *« Ce n'est pas un roman autobiographique, mais c'est un reflet de mon histoire avec mes trois sœurs »* affirme Rémi. Le divorce, la maladie, l'adoption, la paternité y sont abordés. *« Le roman évoque des sujets d'actualité. On s'y reconnaît facilement. Je le qualifierai comme étant drôle et émouvant »* poursuit Rémi.
L'Avéen souhaite écrire un second livre. *« Mon futur roman se rapprochera de mon style de lecture. Il sera plus sombre, ce sera un polar thriller »* annonce l'auteur. Rémi sera présent au salon du livre de Vannes et à la Fnac de Vannes pour une séance de dédicaces début juin. En attendant, le roman est disponible en ligne sur le site de la Fnac et de l'éditeur Donjon Éditions.

Ce n'est pas un roman autobiographique, mais c'est un reflet de mon histoire avec mes trois sœurs ».

LE COMITÉ DE JUMELAGE RENOUVELLE SON BUREAU

Éric Le Duin a cédé sa place de Président à Jacky Urbinatti, accompagné de Fanny Cadiou, trésorière, Sarah Laurent, secrétaire et Pauline Cadiou, secrétaire adjointe. La nouvelle et jeune équipe accueillera une vingtaine de familles allemandes fin mai. Au programme : balades en bateau autour du Golfe, escale à l'Île-aux-moines et moments de partage.

CONTACT
jumelagesaintave@gmail.com - 07 82 74 08 20

SAINT-AVÉ, SOLIDAIRE ET DURABLE

Engagement, Sérieux, Responsabilité

Depuis plus d'un an, les conséquences de l'inflation se font sentir, non seulement dans notre vie quotidienne, mais aussi dans le fonctionnement des collectivités. Elles ont vu leurs factures d'énergie exploser, multipliées par cinq pour certaines ! Logiquement, les marges de manœuvre de notre commune sont impactées, par des difficultés d'approvisionnement et une augmentation générale des prix.

Dans ce contexte tendu, la maîtrise des dépenses est encore plus que jamais une nécessité.

Nous considérons que le budget de la collectivité n'est pas qu'un document comptable. Il constitue un véritable outil de pilotage. Nous établissons depuis plusieurs années un budget par projet, qui nous permet une meilleure prise en compte des aléas et une prise de décision raisonnable, hiérarchisée et assumée.

Nous nous efforçons de sortir d'une logique de reconduction annuelle des crédits ou de variations perpétuelles des taux d'imposition, et remettons chaque dépense en perspective avec la qualité du service rendu, l'intérêt général et notre vision à long terme.

C'est cette méthode qui permet à notre collectivité de ne pas être paralysée par les incertitudes liées au contexte économique, mais de pouvoir poursuivre nos projets : livrer la première tranche du pôle sportif, aménager le bâtiment Jules-Ferry et augmenter l'offre d'accueil périscolaire, rénover nos bâtiments communaux comme la Maison des jeunes et la Maison de l'enfance, prévoir d'importants travaux de voirie dont l'aménagement de la rue de l'Hôpital, les études pour les rues du Lavoir, Olivier de Clisson, contribuer à la tranquillité publique par l'extension du réseau de vidéoprotection ou encore lancer plusieurs études qui façonneront la souveraineté énergétique de notre territoire.

Dans le nouveau contexte difficile que nous vivons, vous pouvez compter sur notre engagement, notre sérieux, notre responsabilité pour préparer au mieux Saint Avé pour demain, une ville, solidaire et durable.

Majorité municipale
conduite par Anne Gallo

L'AVENIR AVEC NOUS

L'argent magique n'existe pas le contribuable paye la note

Nous n'avons pas approuvé les orientations budgétaires de la commune telle qu'elles nous ont été présentées lors du dernier conseil municipal.

Madame le maire déclare que vouloir stabiliser les impôts est démagogique :

La revalorisation forfaitaire de 7,1 % des valeurs locatives cadastrales qui constituent la base de calcul de plusieurs impôts locaux est décidée par l'Etat.

Nous avons juste demandé que le taux de taxe Foncière de 37.49 % soit ajusté à la baisse afin de ne pas augmenter la charge des impôts qui pèse sur les ménages en plus de la hausse des énergies, carburants, alimentation alors que les salaires et les pensions de retraite ne suivent pas.

Le taux à Vannes est de 33.68 % avec des équipements et des services plus développés que chez nous. Rien ne justifie que nos impôts soient si élevés à St Avé.

Nous allons accueillir le futur bâtiment de 1 200 m² des Restos du cœur sur un terrain de 5 320 m² dans la zone de Saint-Thébaud face à l'Intermarché courant 2023.

C'est une zone réservée au tertiaire et le projet de construire un Laser Game avait été refusé par madame le maire. Le projet a été construit à Plescop et depuis en cascade on a perdu notre Bowling et notre boîte de nuit. De fait, nous n'avons plus aucun loisir de soirée sur notre commune. Il faut aller à Vannes ou Plescop. Notre commune a été transformée en ville dortoir même si cette notion déplait à la maire actuelle qui a causé cet état de fait par sa décision non concertée auprès de tous les élus et des habitants.

Rassurez-vous il vient d'être créé un « comité consultatif » sur les nuisances lumineuses nocturnes. Or, tout le monde a pu constater que l'éclairage publique avait déjà été fortement réduit.

Nous avons demandé que le sujet du déploiement du dispositif de vidéoprotection soit élaboré avec les habitants : c'est un sujet important au vu du nombre de personnes présentent à la réunion publique organisée avec la brigade de gendarmerie le 16 février et qui mériterait une large concertation.

Mikael LE BOHEC
06 98 94 40 40

ENVIE D'UN NÔTRE MONDE

Entre copains

Aux législatives 2022, tout en disant non à la NUPES, Anne Gallo appelait à voter le candidat NUPES car c'était un homme bien. J'ai largement souri. Élit-on un député pour ses idées ou parce que c'est un copain ? Pendant cette campagne, j'ai dû admettre que le copinage concernait les élus en général, mais aussi certains juges, représentants des Préfectures ou des forces de l'ordre, médias et dirigeants économiques. J'ai soudain mieux compris pourquoi j'avais toujours refusé le principe des réseaux, pro ou perso, qui privilégient le copain au talent.

Verrouiller, conserver le pouvoir, coopter. L'abstention est-elle si étonnante ?

Nos représentants ne défendent plus nos intérêts ! Ils appliquent en silence les consignes et lois de leurs copains : l'oligarchie politico-économique mondialiste, destructrice des particularités, identités, biodiversité. Une pseudo-élite qui cherche à abattre notre système de solidarité, institution non libérale, FIERTÉ de la fraternité entre les Hommes, dont les cotisations devraient s'asseoir sur TOUS les types d'enrichissement, et pas seulement sur les revenus des actifs. Une pseudo-élite qui instrumentalise le climat pour enrichir ses copains, reconvertis du pétrole dans les énergies renouvelables et l'immobilier. D'où le démantèlement d'EDF et le délire hydrolien destructeur à l'entrée du Golfe, projet soutenu par Vannes Agglo où siègent nos élus municipaux.

Mais attention à l'image : Nos élus donnent alors dans l'esbrouffe électoraliste comme avec la création du comité « Trame noire ». Faire croire à une démocratie participative sur un sujet sans enjeu. Peut-on nier les besoins de la Nature ?

La majorité oserait-elle instaurer la codécision sur le complexe sportif et autres projets d'urbanisme ? Et pas de simples comités consultatifs où les Avéens parlent mais ne sont jamais entendus sur leur envie de ne pas voir Saint-Avé transformé en ville de banlieue. La majorité serait-elle capable de renoncer à rester entre copains ?

Yolaine Thefaine
06 84 89 01 58

Spectacles, animations, concerts… Nous vous proposons une sélection des évènements à venir dans votre ville. Rendez-vous également sur saint-ave.bzh pour retrouver l'ensemble des manifestations.

CONCERTS & SPECTACLES

© Stéphane Lavoué

Mercredi 12 avril - 19h30 - Le Dôme

ORCHESTRE NATIONAL DE BRETAGNE – TALENTS CACHÉS

Musique classique. Dans le cadre du Festival Vibrez classique, l'Orchestre National de Bretagne fait découvrir des pièces remarquables, écrites par des compositeurs et compositrices moins connus pour ne pas les oublier.
Tout public – Tarif : 12 € (plein) / 8 € (réduit) / Gratuit moins de 12 ans

© DR

Mercredi 10 mai – 15h - Le Dôme

RONCES
Compagnie Kokeshi

Danse. À travers la figure de la sorcière, en s'interrogeant sur le symbole qu'elle représente et les frayeurs qu'elle peut produire, la compagnie Kokeshi aborde la quête identitaire des filles de tous âges.
Dès 4 ans – Tarif unique : 5 €

Vendredi 12 mai - 20h30 – Esplanade Louis Thomas, place Notre-Dame du Loc

QUEEN-A-MAN
Hommage chorégraphique à Freddie Mercury – Ô Captain mon Capitaine

Humour. Chorégraphies, lancés de bâton breton, percussions urbaines, sourires et chœurs moustachus, rock'n'roll et bien d'autres détails rendent hommage au chanteur Freddie Mercury. Le spectacle marquera la clôture de la saison culturelle du Dôme.
Tout public – Gratuit

© Nathalie Aunault

Vendredi 16 juin – à partir de 18h Saint-Avé

FÊTE DE LA MUSIQUE
Appel à musiciens !

À l'occasion de la fête de la musique, la Ville lance un appel à participation aux artistes souhaitant se produire sur scène. Vous êtes musicien et/ou chanteur, débutant ou confirmé, en solo ou en groupe ?
Alors à vos micros et instruments ! Jazz, reggae, rock, ensembles vocaux et instrumentaux, musique classique ou contemporaine : tous les styles sont les bienvenus. Seule condition : vous devez être techniquement autonomes. Faites-vous connaître en envoyant vos démos au service culturel avant le 1er juin.
Service culturel : 02 97 44 44 66
service.culturel@saint-ave.fr

EXPOSITION

Du 11 au 29 avril
Médiathèque Germaine Tillion

EXPOSITION « WANTED, OUVREZ L'ŒIL »

Les bandes dessinées « Wanted » réalisées dans le cadre des démarches d'Atlas de biodiversité communale, exposent 14 espèces de faune et flore présentes sur le territoire. Les planches sont accompagnées d'informations sur l'écologie des espèces. Une exposition du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.
Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

CÉRÉMONIES

Dimanche 30 avril – 11h30
Monument aux fusillés
Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Lundi 8 mai – 10h15 - Mairie
Commémoration du 8 mai 1945
Rassemblement du cortège, suivi d'une messe à l'église et d'une cérémonie au monument aux morts.

Dimanche 18 juin
Monument aux morts
Appel du 18 Juin

RENCONTRES

Mercredi 16 avril – De 20h à 22h30
Médiathèque Germaine Tillion

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Venez partager un moment convivial autour de jeux de société. Une soirée à partager en famille ou entre amis !
Sur inscription

Du 29 avril au 18 juin

FÊTE DE L'ÉCOTOURISME

Découvrez les huit communes de l'agglomération labélisées « Station vertes », reliées à vélo ! Nouveauté cette année, les communes de Monterblanc et Plougoumelen s'ajoutent aux communes d'Arradon, Elven, Grand-Champ, Plescop, Sulniac et Saint-Avé.

Mercredi 3 mai à 18h
Médiathèque Germaine Tillion

RENCONTRE AVEC L'AUTEUR OLIVIER DORCHAMPS

Dans le cadre du Prix du Roman Cezam, venez rencontrer et échanger avec Olivier Dorchamps pour son roman « Fuir l'Eden » sélectionné pour le Prix du Roman Cezam 2023.

Samedi 13 mai – 14h
Médiathèque Germaine Tillion

ATELIER « CERF-VOLANT »

Initiation à l'art du cerf-volant indien avec Linda, plasticienne de l'association « Les Mains d'œuvres ».
Fabrication avec du papier, du bambou et décoré avec des encres et des pinceaux à calligraphie.
À partir de 4 ans. Atelier en couple parent / enfant ou grand-parent / petit-enfant. Sur inscription.

Dimanche 14 mai – 14h
Place Notre-Dame du Loc

COURSE DE CAISSES À SAVON

L'Union des Entrepreneurs de Saint-Avé réitère sa course de caisses à savon « Caiss'avé ». Départ devant la mairie, passage rue Général de Gaulle sur 400 m et arrivée place Notre-Dame du Loc.

Mardi 16 mai – Place Notre-Dame du Loc

FÊTE DE PRINTEMPS DU MARCHÉ BIO

Animations, jeux et vente de produits locaux attendent les habitués et les curieux du marché (musique, restauration et boissons).

Mercredi 31 mai – De 10h à 12h et de 14h à 17h et samedi 3 juin – De 10h à 12h
Médiathèque Germaine Tillion

GRANDE BRADERIE DE LIVRES

Stockés dans la réserve de la bibliothèque, les ouvrages attendent leurs futurs acquéreurs. Ces ouvrages déclassés alimenteront la trésorerie de l'Association Marque Page, association des bénévoles de la médiathèque.

Mercredi 28 juin – De 14h à 17h
Médiathèque Germaine Tillion

COCKTAIL DE JEUX

Jeux d'observation, jeux de rapidité, jeux d'expressions... Venez découvrir des jeux rapides à comprendre et dont les parties n'excèdent pas dix minutes ! Une animation proposée par Simon Thuillier de « Jeux Vagabonds ».
Gratuit – Sur inscription.

© Adobestock

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, notamment dans les jardins, est strictement interdit dans le Morbihan*. Cette réglementation s'applique aussi bien aux professionnels et agriculteurs qu'aux particuliers. Au-delà des possibles troubles de voisinage provoqués par l'odeur et la fumée, le brûlage à l'air libre est source de départ d'incendies et est très nocif pour la santé et l'environnement.
Il est source d'émission de polluants parfois cancérigènes (particules, dioxines, benzène). Tous les éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillement, d'entretien de massifs floraux, de feuilles mortes, de résidus de culture et autres pratiques similaires sont concernés.

* Articles 3 et 4 de l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2019

Comment se débarrasser des déchets verts ?

- En les valorisant sur place, grâce au broyage
- En les emmenant à la déchetterie. Un espace y est réservé à la déchetterie de Kermelin.

LE DÔME

SAISON CULTURELLE
22/23

ORIANE LACAILLE TRIO

Samedi 8 avril – 19h

Apéro-concert groove et métissé

10 € / 6 € / gratuit – de 12 ans

ORCHESTRE NATIONAL DE BRETAGNE

TALENTS CACHÉS

Mercredi 12 avril – 19h30

Musique classique

12 € / 8 € / gratuit – de 12 ans

RONCES

C^IE KOKESHI

Mercredi 10 mai – 15h

Danse

5 €

CLÔTURE DE SAISON EN PLEIN-AIR

Esplanade Louis Thomas – Place Notre-Dame du Loc

GRATUIT

QUEEN-A-MAN

Ô CAPTAIN MON CAPITAINE

Vendredi 12 mai – 20h30

Humour – Hommage chorégraphique à Freddie Mercury

SAINT-AVÉ
SANT-TEVE

saint-ave.bzh